

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

Le sol est notre plus grande force
MONTREAL, 5 DECEMBRE 1935

CINQ SOUS LE NUMERO

Notre traité de commerce avec les Etats-Unis

Bref regard sur les articles intéressants la classe agricole

Il semble bien que ce nouveau traité signé tout récemment par le très honorable premier ministre du Canada, M. Lyon Mackenzie King, rencontrera l'approbation de la majorité des intéressés. Nous disons "la majorité" car déjà se sont fait entendre des récriminations, clairement sans doute et jusqu'à un certain point justifiées. D'un autre côté, il serait vain de vouloir satisfaire tout le monde. Pour obtenir des concessions, il faut savoir s'imposer des sacrifices et le bien général de la communauté importe plus que le bien de quelques-uns de ses membres, si peu charitable que puisse paraître une telle assertion. Avant qu'il en soit, nous croyons bien que le Dominion retirera des avantages marqués de cet accord commercial et nous prenons certes plaisir à en féliciter sincèrement les auteurs.

Pour la classe agricole

Des réductions sensibles de tarif affecteront à l'avenir les transactions commerciales de nos cultivateurs. Nous le faisons voir par l'énumération des items suivants:

Articles	Ancien tarif	Nouveau tarif
Sucre d'érable	6c la livre	4c la livre
Bestiaux pesant moins de 175 livres	2 1/2c la livre	1 1/2c la livre
Bestiaux pesant moins de 700 livres	3c la livre	2c la livre
Crème fraîche ou sure	56 3/5c le gallon	35c le gallon
Fromage Cheddar	7c la livre	5c la livre
Volailles vivantes	8c la livre	4c la livre
Chevaux ne valant pas plus de \$150 pièce	\$30 par tête	\$20 par tête
Pommes	25c par 50 livres	15c par 50 livres
Semences d'herbes, trèfle, mil, luzerne, dactyle	diminution de 50% dans chaque classe.	
Pommes de terre: 1er déc. au 1er mars exclusivement	75c par 100 livres	60c par 100 livres
2e mars au 1er déc. exclusivement	75c par 100 livres	45c par 100 livres
Etc., etc., etc.	etc., etc., etc.	etc., etc., etc.

Evidemment, croire que tout notre commerce agricole, grâce à ces réductions, se fera à l'avenir avec la république américaine serait se faire illusion. Mais, il ne faudrait pas penser, comme certains le disent et l'écrivent, qu'une telle entente ne comporte pour notre population aucun avantage d'importance.

Si nous examinons, par exemple, l'item "crème fraîche ou sure", nous admettrons que nos cultivateurs de la frontière trouveront avantageux d'écouler chez leurs voisins quelque 1,500,000 gallons de ce produit par an à des prix sans doute pas aussi élevés qu'ils le voudraient mais plus playants malgré tout que s'ils les gardaient chez eux. Lorsqu'ils trouveront plus profitable de vendre chez nous, ils se garderont bien d'exporter au delà de la ligne quarante-cinquième. Mais aux époques d'abondance, ils se féliciteront d'obtenir 21c le gallon de plus que dans le passé.

On a dit encore qu'inclure les pommes de terre dans cette entente ne présentait guère d'avantages pour nos producteurs. Et les arguments apportés ont bien quelque valeur. Cependant, nous croyons que le fait pour nos producteurs de pommes de terre de voir à leur portée un marché important pour cette denrée les incitera à améliorer la qualité et la classification. Ils finiront par réaliser, nous n'en doutons pas, que tout commerce stable et avantageux est une impossibilité si l'on ne veut point se plier aux exigences de la clientèle.

Nul doute encore que la clause concernant les "semences d'herbes" sera cause d'un regain d'intérêt et d'activité chez nos producteurs fourragers. A ce qu'on nous en dit, cet effet ne sera guère marqué cette année pour certaines espèces mais, à la suite de cet accord nouveau, il est fort probable qu'il n'en sera plus de même dès l'an prochain.

Nous pourrions passer en revue tous les items mentionnés plus haut; nous en restons là pour le moment.


On est trop enclin à croire dans certains milieux que les accords commerciaux sont une panacée universelle. La signature d'un pacte représente pour eux une orientation toute nouvelle, un changement radical dans la façon de transiger prévalant jusqu'alors. C'est une erreur. Le traité commercial d'ordinaire ne prend une valeur réelle que lorsque le marché national ou local ne peut absorber toute la production. Nous disons "d'ordinaire", car certains facteurs communément connus peuvent intervenir qui changent la face des choses. Nous résumerons toute la situation en ces quelques mots que nous prions nos lecteurs de bien retenir:

"Le commerce, que ce soit chez nous ou à l'étranger, reste toujours soumis à la loi de l'offre et de la demande".


Nous ne trouverons profitable de transiger avec l'étranger, quelles que soient nos relations d'affaires avec lui, que si sa demande pour nos produits est importante et notre offre assez considérable et convenable pour l'intéresser.

A nous donc de la province de Québec de surveiller ce qui se passe chez notre voisin, de découvrir ses préférences, et de nous prévaloir dans toute la mesure du possible des concessions intéressantes qu'il nous fait.

LES DEUX CHEFS DE L'OPPOSITION ELUS A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE



M. MAURICE DUPLESSIS, réélu dans Trois-Rivières.



M. PAUL GOUIN, élu dans l'Assomption.

Réflexions électorales...

Tout ce qui pouvait s'écrire au sujet des résultats obtenus dans la dernière lutte électorale l'a été depuis lundi dernier. Et même, il s'est dit des choses tout à fait inutiles ou même nuisibles, au point que la "nouvelle" devait être démentie presque avant sa publication.

Les derniers chiffres en main, voici quelques conclusions qui s'imposent, il nous semble, au lendemain du 25 novembre.

Il est évident que l'équipe libérale est sortie victorieuse de la lutte mais ses effectifs ont diminué. Un quotidien conservateur anglais de Montréal, le "Star", écrivait à la suite de cette victoire: "L'ère est aux changements en temps de dépression. Tous nos gouvernements provinciaux ont culbuté à chaque appel au peuple depuis 1930. En septembre dernier, c'était le tour de l'administration fédérale... Le fait pour le gouvernement Taschereau de réussir, en 1931 et en 1935, à se maintenir au pouvoir est un signe certain de sa forte administration". Nous sommes trop ignorant de la politique pour vouloir contrôler la valeur de cette assertion. Contentons-nous pour l'heure de faire quelques réflexions.

En analysant le vote montréalais, on a conclu que "l'ouvrier n'acceptait pas la politique du gouvernement actuel". Nous vivons dans la métropole et bien que nos activités soient entièrement consacrées au service de la classe agricole, nous ne pouvons nous désintéresser tout à fait de ce qui se passe autour de nous. Or, disons que tout compte fait 43 p.c. du vote montréalais est allé aux candidats ministériels. C'est dire que le partage entre les candidats de M. Taschereau et les partisans de MM. Gouin et Duplessis n'est pas aussi marqué qu'on a voulu le laisser entendre en certains milieux.

Il est une remarque beaucoup plus importante à notre sens que personne encore n'a faite:

C'est que le peuple québécois ne paraît pas vouloir de colonisation.

Devant cette prétention, nous devinons que maints électeurs vont sursauter et demanderont: "Où avez-vous pris cela?" Tout simplement, dans les résultats du scrutin du 25 novembre. Et nous nous expliquons.

La colonisation s'est pratiquée particulièrement dans certains comtés de notre province. Que constatons-nous? Tout d'abord, dans certains d'entre eux, la majorité libérale a diminué du tiers, de la moitié ou même des deux tiers. Dans d'autres, Chicoutimi, Lac St-Jean, Témiscamingue par exemple, c'est l'opposition qui a remporté la victoire. Que conclure? Ceci, que le plan dressé par des gens bien intentionnés, nous n'en voulons nullement douter, approuvé par nos grandes associations, n'a pas rencontré la faveur des gens directement intéressés, les colons. Ceci encore, que la colonisation, mouvement excellent en soi, en temps de dépression, n'a guère de chance de produire des fruits appréciables. Les cultivateurs de toujours ayant toutes les peines du monde à rejoindre les deux bouts, il est admissible que les colons nouveaux ne réussissent à faire leur vie comme l'indiquent maints rapports venus de ces régions.

Aussi, devra-t-on faire preuve à l'avenir de beaucoup de prudence dans toute initiative tendant à développer, intensifier ce mouvement colonisateur. Nous l'avons déjà écrit:

"Pour peu que les erreurs se multiplient, il est à craindre que 'l'on compromette à tout jamais chez nous toute tentative sérieuse de colonisation."

La lutte est finie. L'opposition est forte et c'est tant mieux. Pour le plus grand avantage de cette province, espérons maintenant que cesseront les haines partisans et que tous nos élus sans exception se feront un devoir de coopérer le plus étroitement possible pour légiférer sagement. Peu importe qui règne pourvu que tous nos députés n'envisagent et ne poursuivent qu'un but, le progrès matériel, intellectuel et moral de notre beau et grand Québec.

Robert RAYNAULD

L'assurance-vie

On ne parle guère d'assurance-vie dans les milieux agricoles. C'est une lacune, croyons-nous, car cette forme d'économie et de placement a tout autant sa raison d'être à la campagne que dans les villes. Aussi, nous faisons-nous un devoir aujourd'hui de dire quelques mots de cette vaste entreprise. Ils conviennent tout à fait dans une publication comme "Le Bulletin des Agriculteurs" qu'aucun problème ne laisse indifférent.

Le placement dans l'assurance-vie du Canada, entreprise essentiellement coopérative, s'élève actuellement à tout près de \$2,000,000,000. Les polices pour ce montant sont détenues par 3,500,000 personnes — soit un tiers de la population de notre pays. C'est dire que chaque détenteur de police possède en moyenne \$571.00 de la valeur globale de l'actif des compagnies d'assurance-vie opérant chez nous.

Beaucoup de gens objectent à ceux qui les engagent à acheter une police quelconque "qu'ils ne sont pas assez riches pour une telle acquisition". Sait-on cependant que la majorité des assurés sont des gens salariés ou dont les revenus sont fort peu élevés? Sait-on encore que cette majorité se recrute surtout dans la classe ouvrière, le petit professionnelle?

Une autre objection très souvent entendue c'est que le placement des sommes souscrites par les assurés n'est pas toujours des plus sûrs. Nous ne sommes pas très versé dans la question. Nous avons pourtant noté avec intérêt les sommes considérables affectées par nos Compagnies d'assurance-vie à l'achat de débentures fédérales, provinciales et municipales. Nous avons remarqué également qu'elles consacrent des montants élevés à l'acquisition d'obligations émises par des corporations dont la solvabilité ne saurait être mise en doute. Enfin, en autant que nous le sachions, une législation très adéquate exerce un contrôle sévère et efficace sur les investissements de ces argents venus du public et destinés à retourner au public.

Nous invitons donc nos cultivateurs à porter une attention constante à cette question de l'assurance-vie. Nous ne les engageons pas nécessairement à acheter de l'assurance mais à étudier sérieusement cette forme de placement. Chaque fois qu'un écrit traitant de ce sujet leur tombera sous les yeux, ils trouveront avantage à le parcourir attentivement; ils y trouveront vraisemblablement des renseignements précieux. Enfin, lorsqu'ils croiront devoir acquiescer à l'assurance, ce sera avec la certitude d'opérer pour eux-mêmes et les leurs une transaction absolument avantageuse.

Robert RAYNAULD

Si votre abonnement est échu, "Le Bulletin des Agriculteurs" a besoin que vous vous acquittiez immédiatement.

Un coin financier

Du nouveau dans la presse rurale

Une fois de plus, "Le Bulletin des Agriculteurs" s'engage le premier dans une voie où nul hebdomadaire agricole français n'avait encore osé s'aventurer.

De jour en jour, l'agriculture s'impose au grand public comme une industrie de base dans la société. De plus en plus, elle exige de ceux qui s'y livrent un sens averti des affaires. On ne cultive plus ou on ne devrait plus cultiver parce que ses ancêtres ne faisaient pas autre chose. On ne considère plus le travail des champs comme un pis aller. On sait maintenant que l'industrie agricole est de nature à faire vivre son homme pourvu qu'il y apporte la même attention que tout autre industriel ou commerçant heureux en affaires.

C'est parce que nous réalisons toute la justesse de cette conception que nous commençons, cette semaine, la publication d'un "coin financier". Nous savons que cette décision sera bien vue de nos lecteurs. Les débuts seront sans doute bien modestes, mais nous ferons de mieux en mieux d'une semaine à l'autre. Et nous espérons bien que cette rubrique nouvelle rendra des services signalés à nos abonnés. Il est essentiel aujourd'hui que nos ouvriers du sol se renseignent sur toutes les activités économiques s'exerçant dans cette province, où ils sont appelés à vivre. Nous ferons donc toute notre part pour jouer convenablement notre rôle dans ce domaine particulier qui a nom "le monde financier".

Robert RAYNAULD

Les actualités de la semaine

QUEBEC

Une belle cérémonie a eu lieu au couvent des Ursulines pour célébrer le 400^e anniversaire de fondation de la communauté. Le dom Albert Janet, O.S.B., profita de la circonstance pour s'étendre longuement sur le rayonnement de l'oeuvre de sainte Angèle et ses vertus.

Samedi, à Ste-Julie de Verchères, une grande séance fut donnée au profit des oeuvres paroissiales sous le patronage de M. le curé, Mme G.-P. Héroux et Mlle Juliette Colette et Martine Lapierre s'entretenaient l'auditoire par leur programme musical. Mme N.-P. Lapierre mérite d'être louagée pour la façon dont elle a organisé cette soirée.

La réunion annuelle des membres de l'Amicale Notre-Dame des Prés a eu lieu dimanche. Nombre d'anciennes élèves ont rendu visite à leur Alma Mater à cette occasion.

M. J.-E. Laforce, agent de colonisation des chemins de fer Nationaux, a été élu à l'unanimité président général de la Société Saint-Basile de Montréal. Sincères félicitations.

Un cours d'une causerie à la Société des Oliviers, dont il était l'invité, le docteur Emile Legrand, professeur de neurologie à l'Université de Montréal, a déclaré que "l'hystérie est un mal dont on se guérit et le meilleur moyen, le remède le plus efficace, est sans contredit la persuasion".

Sr Alexandrine Mongeau, des Soeurs de la Charité de Ste-Hyacinthe, est décédée à l'âge de 70 ans. Pendant quarante-huit ans cette admirable religieuse s'est dévouée pour le soulagement des malades, notamment comme supérieure des hôpitaux suivants: Ste-Charles de Ste-Hyacinthe, Ste-Antoine de La Pas, Manioba, Ste-Vincent de Paul de Sherbrooke. Elle dirigeait aussi, les hospices de Ste-Croix de Marieville et Ste-Antoine de Woonsocket, R. I. Le défunte était originaire de Chambly, fille d'Alarie Mongeau et de Marie-Louise Lanthier.

Nous avons de regret d'annoncer la mort de l'abbé Isidore-Camille Rochon, qui fut pendant 22 ans curé de Ste-Augustin des Deux-Montagnes, survenue à l'hôpital du Sacré-Coeur à Cartierville. Il était né à Ste-Eustache, le 30 janvier 1861, de Léon Rochon et d'Arthémise Cléroux. Les vieux citoyens de St-Basile le Grand et de St-Hippolyte ont sans doute encore à la mémoire les bienfaits de ce digne représentant du Christ durant les quelques années qu'il leur consacra.

"Les intérêts de la justice sont d'ordre public et doivent avoir préséance sur les dispositions de la loi médicale. Dans l'exercice de ses devoirs professionnels, le médecin ne peut refuser de révéler quoi que ce soit qui peut être au détriment de la réputation de son client, mais il ne peut refuser de témoigner devant une cour de justice sur l'état de son client et les maladies dont il peut être atteint, du moment que ces révélations ne le discréditent pas".

Tel est en substance le jugement rendu ces jours-ci par les hon. juges Bernier, Rivard, Létourneau, Hall et St-Germain, siégeant en Cour d'Appel.

"L'erreur sur la religion de l'un des conjoints n'est pas un motif suffisant pour faire annuler un mariage", a déclaré l'hon. juge en chef Greenshields, de la Cour Supérieure, en refusant d'annuler le mariage mixte de Mme Edith-L. MacPhail, une protestante, avec M. Vincent-G. McDonald, un catholique. La femme demandait l'annulation de son mariage sous prétexte que son mari l'avait induite en erreur en se représentant comme protestant alors qu'il était catholique.

L'hon. T.-D. Boucharde annonce

sation de l'effort productif des peuples, dans le travail essentiellement constructif de la création de la richesse, travail qui est à la base du progrès matériel et social.

Près de 200 wagons du Canadian National et du Pacifique Canadien transporteront chacun environ mille tonnes de bois, notamment à St-Raymond, à St-Léonard, à Lorette et à plusieurs endroits de la côte de Beauport.

CANADA

"Chaque fois qu'on a tenté de fonder un état mécanique l'avenir ne s'est achevé par le désastre le plus ébranlant", a déclaré lord Tweedsmuir au cours d'une conférence prononcée à l'Université de Toronto. Maintenant que les droits et les devoirs de l'Etat par rapport à l'individu sont devenus aussi importants, la politique dans le sens complet du terme ne doit être un mystère pour personne.

A-t-on perdu le sens réel du mot liberté? Un homme libre n'est pas celui qui fait tout ce qui lui plaît. C'est, au contraire, celui qui accepte une discipline parce qu'il en comprend la nécessité. Celui qui croit au loyalisme dans toute la généralité de ses acceptations. C'est celui qui entend développer librement sa personnalité. Celui-là seul peut être réellement un citoyen!

M. James-R. Murray, président de l'Alberta Grain Co., a été choisi pour succéder à M. John-L. MacFarland au poste d'administrateur en chef de l'Office national du blé. M. D. McIvor demeure membre du comité.

20,000,000 d'oeufs de poisson blanc provenant de Collingwood ont été déposés dans la piscine provinciale à Point Edward, Ontario, pour le frai du printemps.

L'Assemblée annuelle de l'Association du tourisme et des bureaux de publicité s'est tenue à Ottawa, jeudi. L'hon. G.-D. Howe, ministre des chemins de fer qui est aussi le ministre des activités fédérales du tourisme, souhaita la bienvenue aux délégués. Le colonel G.-F.-C. Poussette, de Winnipeg, présidait. Les compagnies de chemins de fer et de transport par véhicules-moteurs étaient bien représentées. Au programme figura l'étude du tourisme pour 1936.

Pour raisons d'économie, le Dr Dafoe a remplacé la verrerie à la portée des jumelles Dionne par des plombs incassables. Ce premier échec aux caprices des quintuplettes, prétend le docteur, ne les empêchera certes pas d'être les bébés les plus heureux et les mieux portants qu'il connaisse.

La 14^e exposition annuelle d'hiver à Toronto s'est terminée jeudi. Plus de 2,500 exposants ont repris la route de leurs demeures, emportant avec eux au-delà de 890,000 en prix et \$30,000 obtenus par la vente des produits.

Le pouvoir pour les municipalités d'imposer une taxe spéciale a été l'objet d'une discussion entre les maires d'Alberta et le gouvernement Aberhart.

(Suite à la dernière page)

LE CHEF DU GOUVERNEMENT LIBERAL MAINTENU A QUEBEC



L'HONORABLE LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU, premier ministre de la province de Québec depuis 1920, réélu le 25 dernier dans Montmorency et maintenu à la tête du gouvernement.

NOS GAGNANTS

Problème no 25, paru le 21 novembre 1935

- 1.—Charlemagne Lajeunesse, Ste-Thérèse, comté de Terrebonne.
- 2.—Mlle Fabienne Bariteau, Ste-Geneviève de Batiscan, comté de Champlain.
- 3.—G.-H. Angers, St-Césaire, comté de Rouville.

Chacun de ces gagnants reçoit une piastre (\$1.00) par retour du courrier. Félicitations et bonne chance aux autres concurrents pour les problèmes subséquents.

LE COMITE

Notre concours hebdomadaire de mots croisés

REGLEMENTS

1. — Il faut être abonné au Bulletin des agriculteurs pour avoir droit aux récompenses;
2. — Les résultats nous parviennent après le deuxième mardi matin, ne seront pas valables;
3. — Ecrire les mots en CAPITALES et indiquer le numéro du Problème;
4. — La plupart des définitions sont celles du Petit Larousse Illustré;
5. — Le personnel de notre Journal n'a aucun droit de participer à ces concours;
6. — Nous donnons chaque semaine TROIS prix de UN dollar (\$1.00) chacun;
7. — Ces prix seront tirés au sort parmi les réponses justes reçues chaque semaine;
8. — Ecrire bien lisiblement ses noms et adresse au long, avec Route Rurale, si tel est le cas;
9. — Joindre à l'envoi de la solution LA BANDE D'ADRESSE qui porte son nom. Important.

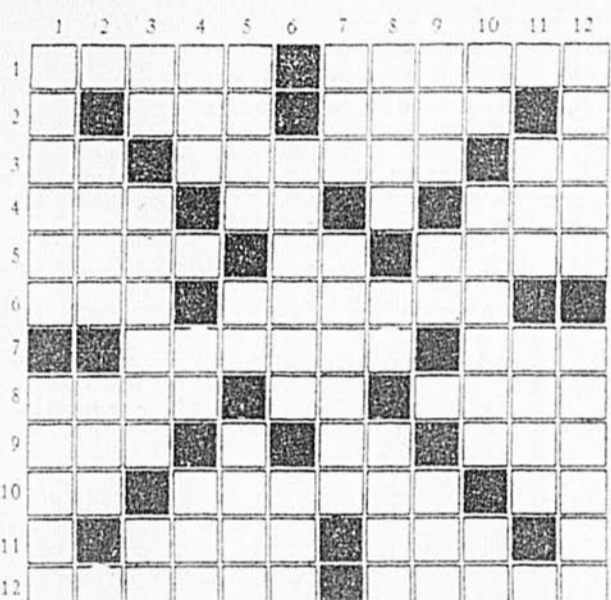
10.—Adresser bien lisiblement à LE BULLETIN DES AGRICULTEURS, 1010, rue Sainte-Catherine est, Montréal, P. Q. — Mots Croisés

Toutes les bonnes réponses ne pouvant être primées, nous lançons un concours trimestriel. Tous les noms des concurrents heureux pendant les treize semaines du Concours (3 mots) seront placés ensemble et l'on procédera ensuite à un tirage au sort sous les auspices de personnes dont nous vous ferons connaître les noms en temps et lieu.

Liste des prix qui seront décernés dans l'édition du 4 décembre 1935:

- 1er: un DIX piastres;
 - 2e, un CINQ piastres;
 - 3e, 4e, 5e, un DEUX piastres;
 - 6e, 7e, 8e, 9e, une piastre.
- Nous souhaitons bonne chance à tous.

LE COMITE



Problème No 27

HORIZONTALEMENT

- 1 Putois dont la fourrure est très estimée — Bâtiment qui servait à transporter les produits des mines d'argent et d'or.
- 2 Gros perroquet — Dieu de la mythologie grecque, identifié avec le Dieu mars des Romains.
- 3 Préfixe — Cas que l'on fait d'une personne — Préposition.
- 4 Espèce de graminée qui produit des grains dont on fait le pain — Conjonction — Prince connu sous le nom de Vieux de la Montagne.
- 5 Deux numéros sortis ensemble de la loterie — Temps d'un verbe signifiant exister — Fond des parcs à huitres du côté de la mer.
- 6 Unité monétaire roumaine — Que l'on peut user.
- 7 Hardi — Pareil.
- 8 Air atmosphérique qui se déplace en suivant une direction déterminée — Petit ruisseau — Logement de portier.
- 9 Sûr — Adjectif possessif — Fatigue.
- 10 Adverbe — Genre d'insectes — Mesure chinoise.
- 11 Synonyme d'ajonc — Principe de la vie.
- 12 Rédiger — Infirmière.

VERTICALEMENT

- 1 De vive voix — Porte d'écluse.
- 2 Petite aigrette lumineuse qui se montre quelquefois à l'extrémité des vergues — La première femme d'après la Bible.
- 3 Adjectif possessif — Qui a la couleur de l'ivoire — Ville d'où partirent les Hébreux sous la direction d'Abraham.
- 4 Dès maintenant — Conjonction — Double fait à du linge.
- 5 Officier des marines du cheval (écrire suivant la prononciation) — Usage — Tendrement aimé.
- 6 Objet précieux — Principal diamètre d'un corps.
- 7 Qui a de la joie — Félicité éternelle (pluriel).
- 8 Instrument qui sert à se défendre — Temps d'un verbe signifiant avaler un liquide — Gri par lequel les Arabes demandent grâce dans un combat.
- 9 Général américain (1807-1870) — Le, en arabe — Troublé.
- 10 Mot latin — Vinaigre médical — Terminaison à l'infinitif.
- 11 Choisi par le peuple — Le même en nature.
- 12 Qui appartient au nez — Epargne sordide dans les plus petites choses.

Solution du Problème No 25

- CALORIFERE -
J - SEC - - ETA - K
US - VRILLE - RE
BOT - ENEE - SUR
INRI - OU - KAMA
L - ANA - - AIL - T
A - IDA - - YE - O
TETU - AI - FRAC
IRE - FLOT - ERE
OS - DIEDRE - AL
N - MOL - - APT - E
- BENEDICITE -

Ce problème de mots croisés nous est fourni par M. Léon ROBERT, dont les recueils de mots croisés sont en vente chez Grand Frères Ltée, 54 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

En 1934, l'agriculture canadienne a employé 68,354 tonnes de chaux vive et 3,865 tonnes de chaux hydratée produites au Canada, et ayant une valeur totale de \$539,052. En outre il s'est employé dans la fabrication des engrais faits au Canada pour \$1,522 de chaux vive et éteinte produite au Canada.

Toujours à votre service

Vous qui êtes intéressés dans l'industrie laitière: Nous vendons toutes les machines et ustensiles servant à traiter le lait chez le cultivateur, le laitier et le fabricant de beurre, de fromage et de crème glacée. Notre service et la qualité supérieure de nos produits sont une garantie de satisfaction.

ADRESSEZ VOS DEMANDES A

B. TRUDEL & CIE
304 PLACE D'YOUVILLE
Montréal.

ré. MArquette 8067

Casier Postal 484

Championnats remportés aux concours des Cercles agricoles

Les cinquièmes concours nationaux annuels à l'Exposition royale d'hiver, à Toronto, pour les Cercles canadiens de la Jeunesse agricole, ont eu lieu mardi, le 19 novembre. Les résultats ont été les suivants: les équipes de l'Alberta ont remporté les premiers prix sur les bœufs de boucherie, les pores et les grains de semence — trois sur un total de six; le Québec a remporté le prix sur les vaches laitières; le Manitoba, sur les pommiers de terre de semence et le Nouveau-Brunswick, sur les volailles. Trente-deux équipes de deux membres chacune, lauréates des concours provinciaux, étaient allées à l'Exposition royale d'hiver, sur l'invitation du Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole, et elles représentaient 1900 cercles, comptant 30,282 membres, répartis dans toutes les provinces canadiennes.

Les pointages pour ces concours se basaient sur l'appréciation des animaux et des produits, faite par les jeunes concurrents, et sur un examen oral relatif au projet. Il y avait dans les équipes soixante et un garçons et trois jeunes filles, Louise Kerr et Hazel Sellick, de Stanley, N.B., qui sont arrivées premières dans le projet des volailles, et Marion Wood, M. Herbert, I. P. E., membre de l'équipe du cercle de Shorthorns, de Bethel. Au banquet d'ouverture de l'Exposition royale d'hiver, le mercredi soir, 20 novembre, le Dr G. H. Barton, sous-ministre du ministère fédéral de l'Agriculture, a présenté à chacune des équipes qui ont remporté le plus haut pointage sur un maximum

possible de 1200, un trophée représentant le championnat du Dominion et qu'elles pourront conserver une année. Chaque membre d'une équipe de championnat a reçu également un trophée miniature, qui est sa propriété, et une médaille gravée.

Voici les lauréats dans les six projets:

Vaches laitières. — Québec — Cercle des nourrisseurs de veaux de Hull-Sud — James C. Simmons et R. Hoy Simmons, tous deux de Aylmer-Est — Pointage de l'équipe, 1045 points.

Bœufs d'engrais. — Alberta — Cercles des éleveurs de veaux d'en gras de Lacombe — Thomas Biglands, Lacombe; Edwin Pethybridge, Tess — Pointage de l'équipe, 863 points.

Pores. — Alberta — Cercle des éleveurs de pores de Dina — Orlan Bratvold McLaughlin, et Burnie Nicholson, Dina — Pointage de l'équipe, 1067 points.

Volailles. — Nouveau-Brunswick — Cercle des éleveurs de volailles de Stanley — Louise Kerr, et Hazel Sellick, toutes deux de Stanley — Pointage de l'équipe, 848 points.

Grains de semence. — Alberta — Cercle des producteurs de grains de Grande Prairie — Justin Rigby, Wembley, et Arthur Mackey, Sexsmith — Pointage de l'équipe, 1094 points.

Pommiers de terre de semence. — Manitoba — Cercle des producteurs de pommiers de terre de Whytepeg — Harry Johnson, Winnipeg, Booth, et W. A. McPherson, Whytepeg — Pointage de l'équipe, 1056 points.

Succès des nôtres à Toronto

A l'Exposition Royale d'Hiver

Québec, 28. — Le ministre de l'Agriculture transféré à la presse de nouveaux détails sur les succès remportés par les jeunes agriculteurs de la province de Québec à l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto, qui a pris fin ces jours derniers.

Les cinq premiers prix pour le meilleur exhibit de pommes de terre "Montagnes Vertes" pour le Canada ont été remportés par autant de jeunes agriculteurs de la province, membres des cercles de St-Raymond, Pont-Rouge et Ste-Brigitte, comme suit:

- 1.—Emilien Drolet, St-Raymond.
- 2.—Joseph Drolet, St-Raymond.
- 3.—Alfred Martel, Pont-Rouge.
- 4.—Lucien Paradis, St-Raymond.
- 5.—Robert St-Louis, Ste-Brigitte.

Un jeune agriculteur de Saint-Raymond, M. Alfred Cantin, fils de Cyrille, s'est classé 1er dans les concours des adultes pour le meilleur exhibit de pommes de terre "Montagnes Vertes", tandis que le troisième prix dans la même classe a été obtenu par M. Henri Savard, de Bon-Conseil, qui doivent assurément leurs succès à la formation acquise dans les cercles de jeunes agriculteurs dont ils firent partie durant plusieurs années.

Dans la classe des pommes de terre "Irish Cobbler", MM. Georges Cloutier, de St-Narcisse, et Léopold Brouillette, de la même place, ont obtenu respectivement les 4e et 5e prix.

Dans les concours d'expertise sur les pommes de terre, les deux représentants de la province de Québec, MM. Marcel et Emilien Duplain, de St-Raymond, ont obtenu le troisième prix. Huit équipes de deux jeunes chacune et représentant autant de provinces participèrent à ces concours d'expertise.

Une matière grasse que rien ne peut remplacer

Le beurre est employé pour l'alimentation depuis des siècles, mais sa vraie valeur nutritive n'a été réellement appréciée que tout dernièrement, dit Mlle Laura C. Pepper, de la Division de l'Industrie laitière et de la Réfrigération, du Ministère fédéral de l'Agriculture. Sachant l'importance qu'il y a à pourvoir des quantités suffisantes de matière grasse dans le régime et l'effet favorable que le beurre exerce sur la santé, les savants modernes recommandent de faire un large emploi de cette grasse de qualité supérieure.

La succulence et la haute valeur nutritive du beurre sont les distinctions qui lui valent cette distinction d'être grasse que rien ne peut remplacer. Les autres matières grasses recommandées pour leur absence de goût n'offrent que peu ou point d'intérêt pour la ménagère qui met sa fierté dans sa cuisine. Elle sait que c'est le beurre qui donne un si bel aspect et un goût si délicieux à ses sauces à la crème, que c'est le beurre employé dans ses gâteaux et ses petits fours qui fait tant vanter ces derniers par ses amis, et enfin, que c'est le beurre qui donne cette couleur et ce goût excellent à tous les plats préparés pour la table et la famille.

Au point de vue de la valeur nutritive, le beurre est un grand producteur d'énergie, il produit autant de chaleur du corps que le sucre et les matières mylacées. Ceci devrait nous porter à consommer beaucoup de beurre, surtout lorsqu'il fait froid et que le corps a besoin de beaucoup de chaleur. Le beurre est facile à digérer, il est assimilé promptement et complètement par le corps; il contient de petites quantités de phosphore et de chaux et il a aussi une bonne proportion de vitamine, ce qui le distingue des autres matières grasses. C'est une source de la vitamine A, qui développe la résistance à la maladie et assure le maintien de la santé et la croissance normale. Le beurre est aussi l'un des rares aliments qui fournissent la vitamine D — la vitamine du soleil — si nécessaire pour le développement des os et des dents.

Les Cercles de jeunes agriculteurs sont sous la direction de M. Jean-Charles Magnan, B.S.A., chef de cette section au ministère de l'Agriculture de Québec. Les entraîneurs des jeunes concurrents furent MM. Adrien Désautels, B. S. A., inspecteur des cercles, et Adrien Touzin, B.S.A., instructeur, avec la collaboration de M. Moïse Gagnon, B.S.A., agronome spécial; M. Emile Gauthier, agronome régional, et M. Henri Lauzière, agronome de comté. Les jeunes agriculteurs du cercle de St-Raymond se sont toujours distingués à l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto, depuis quelques années. Ils sont actuellement secondés dans leur travail par M. le curé Pichette et M. l'abbé Lachance, aumônier du cercle de l'A. G. J. C.

Les jeunes éleveurs de la province, dont les cercles relèvent de M. R. P. Sabourin, chef de la section des bovins, se sont également distingués en prenant la première place dans les concours d'expertise des bovins laitiers. MM. J. C. Simmons et Roy Simmons, du Cercle de Hull-Sud, obtinrent le premier prix dans cette classe. C'est la cinquième fois depuis 1928, que les jeunes de Québec se classent au premier rang dans les concours d'expertise du bétail laitier.

Dans les concours de jeunes juges pour les pores, et les bovins de boucherie, la deuxième et la cinquième position ont été prises par les cercles de St-Théodore de Bagot et d'Inverness, respectivement. Le premier était représenté par MM. C. Emile Decelles et C. Emile Pichard, et le second par MM. Allan Learmonth et John Watson, en concurrence avec des équipes représentant les autres provinces du Canada.

La classe était honorée de la présence de R. P. Eugène, O.C.R., et de M. J. M. Vachon, président du cercle St-Isidore de P.I.A.O., ainsi que de M. N. Belleau, directeur de la première année du Cours moyen.

L'élection se fit sans aucune rumeur ou discussion et dans l'union la plus complète. M. Omer Joyal rappela à la mémoire de ses confrères qu'il s'agissait de nommer les officiers du Conventum, que cela devait se faire le plus judicieusement possible; cette élection étant permanente. Puis M. Vachon expliqua en quelques mots les devoirs des différents officiers et invita tous les intéressés à bien peser leur choix. L'on procéda ensuite aux élections:

M. Robert Painchaud est élu président; M. Jacques Bazin, vice-président; M. François Robillard, secrétaire-trésorier; M. Omer Joyal, directeur; M. Jacques Desjardins, conseiller; M. Emile Massé, conseiller; M. Robert Bochon, conseiller.

Tous les officiers ayant été élus à l'unanimité, nous n'avons point de majorité à déclarer.

Ce résultat prouve à l'évidence le magnifique esprit d'union qui règne parmi tous ces confrères. Chaque nouvel élu adresse ensuite la parole aux assistants, les remercie de la marque de confiance et d'estime à lui manifestée et souhaite que cette union se poursuive dans toutes les sphères de la vie où chacun sera appelé à vivre.

M. J. N. Vachon prenant de nouveau la parole, félicita les élèves de leur façon d'agir au cours de l'élection de leurs officiers et au nom de tout le personnel enseignant et étudiant de cet institut souhaite à la classe de toujours vivre dans une parfaite entente.

Le R. P. Eugène félicita ces élèves et souhaita tout le succès possible aux nouveaux élus.

François ROBILARD, sec.-trés.

Elections à l'I. A. O.

Dimanche, le premier décembre, après la grand-messe, les élèves du Cercle de l'Institut agricole d'Oka se réunirent pour les élections de leur Cours.

La classe était honorée de la présence de R. P. Eugène, O.C.R., et de M. J. M. Vachon, président du cercle St-Isidore de P.I.A.O., ainsi que de M. N. Belleau, directeur de la première année du Cours moyen.

L'élection se fit sans aucune rumeur ou discussion et dans l'union la plus complète. M. Omer Joyal rappela à la mémoire de ses confrères qu'il s'agissait de nommer les officiers du Conventum, que cela devait se faire le plus judicieusement possible; cette élection étant permanente. Puis M. Vachon expliqua en quelques mots les devoirs des différents officiers et invita tous les intéressés à bien peser leur choix. L'on procéda ensuite aux élections:

M. Robert Painchaud est élu président; M. Jacques Bazin, vice-président; M. François Robillard, secrétaire-trésorier; M. Omer Joyal, directeur; M. Jacques Desjardins, conseiller; M. Emile Massé, conseiller; M. Robert Bochon, conseiller.

Tous les officiers ayant été élus à l'unanimité, nous n'avons point de majorité à déclarer.

Ce résultat prouve à l'évidence le magnifique esprit d'union qui règne parmi tous ces confrères. Chaque nouvel élu adresse ensuite la parole aux assistants, les remercie de la marque de confiance et d'estime à lui manifestée et souhaite que cette union se poursuive dans toutes les sphères de la vie où chacun sera appelé à vivre.

M. J. N. Vachon prenant de nouveau la parole, félicita les élèves de leur façon d'agir au cours de l'élection de leurs officiers et au nom de tout le personnel enseignant et étudiant de cet institut souhaite à la classe de toujours vivre dans une parfaite entente.

Le R. P. Eugène félicita ces élèves et souhaita tout le succès possible aux nouveaux élus.

François ROBILARD, sec.-trés.

La mère et l'enfant

M. Alfons Gheysens, de Medora, Man., Canada, écrit: "Votre médecine est merveilleuse et je ne resterais jamais sans en avoir. Quand notre fils n'avait que deux ans il était très constipé et ne pouvait prendre aucune nourriture. Je lui donnai alors 1-2 cuillerée de café de Novoro du Dr Pierre deux fois par jour, et deux jours après ses intestins fonctionnaient régulièrement et il pouvait à nouveau se nourrir. Ma femme était aussi toujours souffrante mais sa condition s'améliora depuis qu'elle prend votre médicament. J'espère que le Novoro du Dr Pierre s'emploiera dans chaque foyer." Cet excellent effet produit par le Novoro du Dr Pierre sur la condition de la mère et de l'enfant peut facilement s'expliquer. C'est un remède qui a fait ses preuves et qui tend à corriger l'action déficiente des procédés de digestion et d'élimination et aide ainsi la nature à rendre le corps robuste et sain. Il n'est pas vendu par les pharmaciens car on peut seulement l'obtenir des agents locaux désignés par Dr Peter Fabry & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Le conflit italo-éthiopien

Paris, 4 (S.P.A.-S.P.C.-Havas) — Le président du Conseil Pierre Laval a l'intention de discuter avec sir Samuel Hoare un projet d'accordement du conflit italo-éthiopien samedi, pendant le court séjour que le ministre britannique fera à Paris avant d'aller se reposer en Suisse. Il est possible que M. Laval organise, pour rétablir le paix, une conférence entre des représentants de Rome, de Londres et de Paris.

Demain, M. Laval aura sans doute à formuler en Chambre une décision grosse de conséquences sur l'importante question de la dissolution des ligues que la gauche qualifie "fascistes".

Concours nouveau genre pour nos écoles primaires

Québec, 4. — Un concours nouveau genre est ouvert à tous les élèves des écoles primaires de la province de Québec. Il s'agira pour l'élève de dessiner le jouet que le Père Noël lui aura donné en cadeau. Les dessins seront jugés par un jury, puis les prix seront remis aux heureux concurrents, à la fin de l'année scolaire. Ce concours de dessin est organisé par le département de l'Instruction publique, sous le patronage d'honneur de l'hon. C.-F. Delage, surintendant.

Le concours est divisé en trois classes: la première comprend les élèves de la 7e à la 11e année; la deuxième, les élèves des 5e et 6e années; la troisième, les élèves des quatre premières années.

À chacune de ces classes on attribuera les prix suivants:

1. Prix du surintendant de l'Instruction publique (l'hon. C.-F. Delage);
2. Prix de l'inspecteur général des écoles primaires (M. C.-J. Magan);
3. Prix du secrétaire du département (M. Lionel Bergeron);
4. Prix de l'assistant-secrétaire du département (M. Filteau);
5. Prix du directeur de l'enseignement du dessin (M. Gérard Morisset).

Trente prix — fournis avec l'organisation du surintendant — consistent en livres, médallions, gravures, sur bois, eaux-fortes et reproductions de tableaux, toutes choses canadiennes.

CONDITIONS DU CONCOURS

1. Les dessins devront être faits soit au crayon de couleur, soit à l'aquarelle, sur des feuilles de papier gris, blanc ou jaunâtre, n'exécédant pas 9 pouces par 12;
2. Chaque dessin devra porter, à l'angle supérieur gauche, le nom de l'élève, son âge, l'année du cours, le nom de la municipalité scolaire et celui de l'instituteur ou de l'institutrice;
3. Le concours se terminera le 30 janvier 1936;
4. Tous les dessins, mis sous enveloppe portant la mention "Concours de dessin", devront être transmis, avant le 15 février 1936, aux inspecteurs de district; ceux-ci voudront bien les faire parvenir au sous-séjour;
5. Un jury de quatre membres, choisis par le surintendant de l'Instruction publique, examinera les dessins et attribuera les prix, le ou avant le 11 avril 1936. Le résultat du concours sera d'abord publié dans les journaux, puis, officiellement, dans l'enseignement primaire. Les prix seront distribués à la fin de l'année scolaire;
6. Les dessins primés seront exposés publiquement à Québec et à Montréal.

Nouveau curé à Coteau Station

Valleyfield. — S. E. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, a nommé M. l'abbé Antonio Quesnel, curé de Coteau-Station.

M. le curé Joseph-Théophile-Antonio Quesnel, né à Rigaud, comté de Naudville, le 1er septembre 1889, d'Arthur Quesnel, forgeron, et Félixida Seguin, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses études classiques au Collège Bourbon de Rigaud, et sa théologie au séminaire de Valleyfield. Ordonné prêtre par Mgr Emard à Beauharnois, le 6 janvier 1915, il fut vicaire à la cathédrale de Valleyfield, de juin à septembre 1915, professeur au collège de Rigaud, de septembre 1915 à novembre 1918, vicaire à St-Louis de Gonzague jusqu'à septembre 1919, professeur à Rigaud, de septembre 1919 à date. Pendant trois ans il dirigea la desserte de Ste-Rose de Lima, à l'île Perrot, avec tact et intelligence, fit ses

NOS MARCHES

CE QUE VOUS ACHETEZ CE QUE VOUS VENDEZ
PRIX DU GROS, A MONTREAL

FARINE A PAIN		SUCRE	
Première patente	2.75	Granulé, sac de coton	5.10
Deuxième patente	2.55	Cassonade no 1	4.80
Forté à boulanger	2.50	Cassonade no 2	4.70
FARINE A ENGRAIS		MELASSE (Barbades)	
Low Grade	1.65	Le gallon	1.50
SOUS-PRODUITS DU BLE		SEL	
Son	21.25	Se fin, sacs de 50 lbs en juit. ..	52
Grain rouge	22.25	Gros sel, sacs de 140 lbs	80
Middling extra	27.25	Sel en pierre, bloc de 50 lbs	60
GRAINS		PEAUX VERTES	
Avoine de l'Ouest no 1, l'alim. ..	35	Prix fournis par la maison Mar-	
Orge de l'Ouest no 3	44	tin & Stewart Hides, 845, rue Saint-	
Mais sud-africain	67	Paul ouest. ..	
Blé à engrais no 6	73	De boeuf, moins de 48 lbs	04
TOURTEAUX		GAZOLINE	
Le char. la tonne ..	28.00	Imperial Three Star ..	18
De lin	36.00	Barils de 45 gallons	18
De coton	24.00	Ethyl	20

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le Marché de Montréal
Lundi, 2 décembre 1935

PORCS VIVANTS		VEAUX DE CHAMP	
Porc à bacon (Select) ..	7.85 à 8.00	Bons	3 1-2 à 3 3-4
180 à 230 lbs ..	7.85 à 8.00	Communs	3 à 3 1-2
PRIME DE \$1.00		AGNEAUX	
Pores à bacon ..	7.85 à 8.00	Bons	8 à 8 1/4
180 à 230 lbs ..	7.85 à 8.00	Moyens	6 à 6 1-4
Pores à boucherie ..	7.35 à 7.50	Communs	6 à 6 1-4
160 à 240 ..	7.35 à 7.50	MOCTONS	
Pores légers et à carcasses ..	6.85 à 7.50	Bons	3 à 4
120 à 160 ..	6.85 à 7.50	Communs	2 à 2 1-2
Pores lourds ..	7.35 à 7.50	BOUVILLONS	
240 à 279 ..	7.35 à 7.50	Choix	5 1-2 à 6
Extra lourds ..	6.85 à 7.00	Bons	5 à 5 1-4
279 lbs ou plus ..	6 à 7	Moyens	4 1-4 à 5 1-4
YACHES		Communs	3 à 3 1-2
Truites	5 1-2 à 6	Communs légers ..	2 — 2 1/2
Choix	3 1-2 à 3 3-4	TAURES	
Bonnes	3 à 3 1-4	Choix	4 à 4 1-4
Communes	1 3-4 à 2 1-4	Bonnes	3 1-4 à 3 3-4
Tres communes ..	1 1-2 à 1 3-4	Moyennes	2 3-4 à 3 1-4
VEAUX DE LAIT		Communes	2 à 2 1-2
Choix	8-9 1-2	TAUREAUX	
Bons	7 1-2-8	Choix	2 3-4 à 3 1-4
Moyens	7-7 1-2	Bons	2 1/2-2 3/4
Communs	5-6	Moyens	2 1/2-2 3/4
Communs		Communs	1 3-4 à 2

PRIX DE REMISE
Coopérative Fédérée de Québec

MONTREAL		DINDES ABATTUES	
(Prix de remise pour la semaine finissant le 26 novembre 1935):		A	26
BEURRE FRAIS		B	23
No 1 pasteurisé	25 1-4	C	20
No 1, non pasteurisé ..	24 3-4	OIES ABATTUES	
No 2	24 1-4	A	15
FROMAGE		B	13
Blanc	09 1-2	C	10
No 1	08 1-2	Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.	
No 2	09 1-2	PRIX DE REMISE A QUEBEC	
Tres important, aucune commission ou frais d'emmagasinage à ajouter de nos prix de remise de beurre et de fromage.	08 1-2	OEUFS	
(Semaine finissant le 30 novembre)		A gros	37
A gros	37	A moyens	32
A moyens	32	A petites	28
A petites	29	B	27
B	26	C	23
C	22	LARDS	
PORCS ABATTUS		B—Bacon de choix 135-160 ..	11 1-4
No 1	10 1/2	B—Bacon, 110-160 ..	11 1-4
No 2	10	Boucher, 110-160 ..	10 3-4
No 3	09 1/2	Lourds, 160-200 ..	10 1-4
VEAUX ABATTUS		Extra lourds, 200-250 ..	09 3-4
Bons	12	VEAUX ABATTUS ENGRAISSES AU LAIT	
Communs	10	Bon	13
Moyens	07	Moyen	11
POULETS ABATTUS (sélectionnés)		Communs	07
Special, 6 lbs et plus ..	29	AGNEAUX ABATTUS	
A, 6 lbs et plus ..	27	No 1, 35 à 45 lbs ..	12
A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs ..	26	No 2, 30 à 35 lbs ..	10 1/2
B, 6 lbs et plus ..	26	No 3, 25 à 30 lbs ..	08
B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs ..	24	Bélier, 30 à 45 lbs ..	10
C, 6 lbs et plus ..	23	Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.	
C, 5 lbs jusqu'à 6 lbs ..	20	Arrivages	
C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	19	Chiffres gracieusement fournis par le Board of Trade de Montréal: aujourd'hui - semaine l'an d'hui dernière passé	
C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	17	27-11-35:	
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)		Oeufs, caisses ..	356 1531 587
Special, 6 lbs et plus ..	31	Beurre, boîtes ..	475 791 205
A, 6 lbs et plus ..	29	Fromage, boîtes ..	110 130 44
A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs ..	27	28-11-35:	
B, 6 lbs et plus ..	28	Oeufs, caisses ..	1642 380 311
B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs ..	26	Beurre, boîtes ..	18 993 10
POULETS ABATTUS (sélectionnés)		Fromage, boîtes ..	143 349 24
Special, 5 lbs et plus ..	22	29-11-35:	
A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	19	Oeufs, caisses ..	245 409 332
A, 3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	16	Beurre, boîtes ..	6 4 6
B, 4 lbs et plus ..	19	Fromage, boîtes ..	469 244 2
B, 3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	18	2-12-35:	
POULETS ABATTUS (sélectionnés)		Oeufs, caisses ..	270 1383 296
Special, 5 lbs et plus ..	22	Beurre, boîtes ..	34 61 1339
A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	19	Fromage, boîtes ..	24 12 3401
A, 3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	16	3-12-35:	
B, 4 lbs et plus ..	19	Oeufs, caisses ..	235 1561 1649
B, 3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	18	Beurre, boîtes ..	1231 14 14
Arrivages		Fromage, boîtes ..	109 211 6
(a) comprend 500 caisses pour exportation.			

Marché des animaux

Si la Coopérative n'était pas là... A ceux qui disent: "Mais si la Coopérative n'était pas là..." on entend souvent répondre: "Mais elle y est..." et par des gens qui, heureux de profiter des avantages réels qu'offrent nos organismes coopératifs, sont cependant toujours prêts à ne donner la préférence à leur coopérative qu'à la stricte condition que sur chaque transaction elle leur garantisse de faire plus ou mieux que tel ou tel commerçant. Mais de sacrifices ou d'efforts pour développer la coopération, lorsqu'ils exigent autre chose que de belles paroles ou de belles promesses, il faut bien s'en garder.

Elle existe, en effet, la Coopérative, mais tous ne peuvent pas bénéficier. Il suffit de jeter un coup d'oeil autour de soi pour se rendre compte du fait que là où la coopération n'a pas été introduite, le cultivateur reste à la merci d'exploiteurs qui prélèvent de gras profits à ses dépens.

On me donnait ces jours derniers l'exemple que voici qui, s'il peut paraître exagéré, n'en est pas moins véridique.

Un brave cultivateur se mit en tête de vendre ses porcs à Montréal. Il réussit à convaincre quelques-uns de ses voisins des avantages qu'ils en pourraient retirer et il finit par grouper 23 porcs qu'il fit transporter par camion à la Coopérative canadienne du bétail. Chez lui il aurait pu obtenir 7 cts la lb; vendus à 8.55 cts la lb, ces porcs, une fois les dépenses payées, leur laissent un profit net de \$38.12.

Pour ne pas s'en retourner avec un camion vide, on se décide d'acheter de la mouture à la Coopérative fédérée qui à ses entretiens tout près des cours à bestiaux, sur la rue Wellington. On charge trois tonnes sur lesquelles, tout calcul fait, on réalise l'économie de \$46.80 en comparant les prix payés avec ceux que leur demandait le marchand de chez eux. On avait, en une journée sauvé \$84.92.

On conçoit la joie de ces gens. Il n'y a pas de doute que les commerçants de cette localité ne tarderont pas à ajuster leurs prix s'ils constatent que ces cultivateurs manifestent la moindre intention de poursuivre leurs activités coopératives.

Et je parle qu'il se trouvera, dans cette même paroisse, des braves gens pour donner la préférence, à ces mêmes personnes qui, sans l'influence de la Coopérative, continueraient certainement à les exploiter. L'homme est ainsi fait que même le bon sens parfois n'a pas de sens pour lui.

ARRIVAGES à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 2 décembre 1935: Bétail: 773; veaux: 763; porcs, 1339; moutons, 1437.

BETAIL.— Le prix généralement obtenu pour les bêtes à cornes était le même que celui qui se payait au cours de la semaine dernière. La demande était plutôt bonne et il y

Coin Financier

Une très solide situation à la Banque de Montréal

L'actif total à \$792,772,872 représente un gain de plus de \$33,000,000 — L'actif liquide à \$533,374,811 est égal à 74.48 pour cent de tout le passif au public — Les dépôts ont augmenté de plus de \$45,000,000 et s'établissent à \$676,944,866

Le rapport annuel de la Banque de Montréal, qui vient d'être publié, contient plusieurs caractéristiques intéressantes.

Le rapport qui couvre cette période de l'exercice fiscal se termine au 31 octobre et qui est publié dans une autre colonne, est émis sous une forme facile à comprendre afin que le public en général puisse se rendre compte de la garantie qui est offerte aux déposants comme aux actionnaires. Le rapport fait voir qu'à la fin de l'exercice fiscal l'actif total de la Banque était à \$792,772,872 contre \$759,108,178 il y a un an, soit une augmentation de plus de \$33,000,000.

Dans cet actif est compris l'actif liquide de \$533,374,811 contre \$491,247,207, soit un gain de plus de \$42,000,000 et l'égal de 74.48% de tout le passif au public. Une des principales caractéristiques du rapport est le portefeuille de la banque qui on note que les titres du gouvernement et les autres obligations et débentures se totalisent à \$361,769,848 contre \$317,936,912 il y a un an, soit une augmentation de plus de \$43,832,936. Comme ce fut toujours la politique de la banque, la majeure partie comprend des titres de tout repos et à court échéance.

Les fonds liquides sont représentés par l'argent en mains et le dépôt à la Banque du Canada — i se totalisent à \$82,711,635; les chèques sur d'autres banques à \$27,614,596 et l'argent en dépôt aux autres banques à \$37,764,631.

Les prêts à vue en dehors du Canada s'établissent à \$18,835,238, diminution de \$32,133,844. Cette diminution peut être attribuée au taux excessivement bas du loyer de l'argent qui a prévalu un peu partout. Les prêts à vue au Canada ont flechi à \$4,435,736 contre \$8,399,657 qu'ils étaient.

Moins de prêts courants

Bien qu'il ait eu des améliorations un peu partout dans les affaires, les prêts courants ne font voir aucune tendance vers l'augmentation, avec ce résultat que les prêts aux manufacturiers, aux fermiers et aux marchands s'établissent maintenant à \$234,461,311 contre

\$243,477,041 qu'ils étaient. Cela semble indiquer que plusieurs clients ont été en mesure de se financer à même leurs propres ressources.

A la colonne des dépôts on note une augmentation. Les dépôts se totalisent maintenant à \$676,944,866 contre \$630,218,335 il y a un an.

Une des caractéristiques du rapport est l'actif, où l'on voit qu'il atteint \$792,772,872 contre un passif au public de \$716,107,779, ce qui laisse un excédent de l'actif sur le passif de \$76,665,093.

Compte des profits et pertes

Au compte des profits et pertes on voit que les recettes ont flechi un peu. On y voit aussi que les taxes fédérales et provinciales dépassent \$1,000,000.

Le profit pour l'année a été de \$4,007,302 contre \$4,105,024. Une somme de \$1,002,089 a été payée aux gouvernements fédéral et provinciaux ce qui laisse une somme de \$3,005,212 à répartir. Une somme de \$2,800,000 a servi à payer les dividendes aux actionnaires, ce qui laisse un montant de \$125,212 à répartir. Les profits nets de \$3,005,212 sont égaux à 3.92 pour cent du capital, du surplus et des profits non divisés. Compte tenu des taxes et des dividendes, le solde reporté augmente la balance au compte des profits et pertes à \$1,935,033.

Southern Canada Power: rapporte une année de progrès

Les recettes sont légèrement plus basses en raison des réductions de taxes. — Le débit d'électricité a augmenté à un nouveau record.

La moyenne des recettes sur l'actif total est 4.18 pour cent. — Plus de 10% centins sur chaque piastre de revenu sont payés en taxes.

Quoique le vingt-deuxième rapport annuel de la Southern Canada Power Company, comprenant l'exercice financier terminé le 30 septembre 1935, indique une légère diminution dans les recettes en raison des réductions de taxes, cependant, il fait voir l'expansion continue du territoire servi, comme l'indique la production de l'électricité durant l'exercice, qui a atteint un record de tout temps et a dépassé de 10 pour cent le débit pour 1934, celui le plus élevé atteint précédemment.

Le président, M. Jas. B. Woodyard, dans son rapport, fait des commentaires sur l'augmentation dans le débit de l'électricité sur l'amélioration dans le chiffre global des ventes d'appareils électriques et sur l'expansion industrielle qui s'est affirmée par l'établissement de plusieurs nouvelles entreprises industrielles dans le territoire au cours de l'exercice. M. Woodyard dit: "De telles conditions inspirent confiance dans le progrès continu

du district diversement industriel et agricole que dessert votre compagnie. Malgré les multiples problèmes de rajustement nécessités par les changements dans la situation, dont le résultat a été une diminution dans le revenu, les affaires de votre compagnie ont été maintenues sur une base solide. On ne néglige aucun effort pour augmenter les affaires et par ce fait, avancer le bien-être général dans la région desservie."

Le revenu brut pour l'exercice écoulé a atteint \$2,142,042, à comparer à \$2,190,082 pour le précédent exercice. Les dépenses se sont chiffrées à \$851,589, à comparer à \$805,747, les taxes pour ce dernier exercice étant plus élevées de \$13,888 que pour le précédent. Après déduction de l'intérêt obligataire, des provisions de dépréciation et de mauvaises créances, il reste un profit net de \$27,500, à comparer de \$809,911 pour 1934. Après déduction de \$425,334 pour les dividendes privilégiés et de \$321,010 pour les dividendes ordinaires, l'exercice laisse un déficit de \$18,918.

Dans le rapport, on attire particulièrement l'attention sur les réductions très importantes dans les taxes, six réductions successives ayant été effectuées depuis la création de la compagnie. Cela est conforme aux principes de la compagnie, de fournir le meilleur service possible, au plus bas prix. Le rapport dit qu'actuellement, les taxes de la compagnie sont plus bas que ceux de n'importe quelle installation électrique municipale dans la province de Québec, plus bas que ceux en vigueur dans le Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse, et en tenant compte des taxes payées, plus bas que les taxes en vigueur dans la majorité des municipalités dans la province d'Ontario.

Il y est indiqué que 10 1-2 centins de chaque piastre des recettes brutes de la compagnie servent à payer les taxes fédérales, provinciales et municipales, et on y attire l'attention sur la situation injuste et distinctive qui existe lorsque les compagnies électriques privées sont obligées de payer un impôt fédéral sur leurs recettes, alors que les entreprises électriques appartenant aux gouvernements ou aux municipalités ne sont pas astreintes à en payer leur part.

Au cours de cet exercice, sur son actif qui est de \$25,484,265, la compagnie a fait des recettes de \$1,064,488 après déduction de la dépréciation. Cela représente un rendement de 4.18 pour cent.

IMPORTANT

Nos abonnés qui ont déjà reçu notre lettre-circulaire peuvent nous retourner leur argent sans avoir à affranchir leur lettre. C'est pour cette raison que nous incluons une enveloppe tout imprimée. Nous paierons les frais de port nous-mêmes, dès qu'elle nous sera remise.

Engrais chimiques simples

	En sacs de	Prix au comptant
SUPERPHOSPHATE 16% Acide Phosphorique	125 lvs	\$16.50
SUPERPHOSPHATE 20% Acide Phosphorique	125 lvs	19.00
MURIATE DE POTASSE 50% Potasse (K ₂ O)	200 lvs	38.00
SULFATE DE POTASSE 48% Potasse (K ₂ O)	200 lvs	50.00
SULFATE D'AMMONIAQUE 20% Azote	200 lvs	35.00
NITRATE DE SOUDE 15% Azote	100 lvs	46.00
PHOSPHATE THOMAS 16% Citrique	200 lvs	18.50
PHOSPHATE THOMAS 15% Citrique	220 lvs	16.50

(Analyse inférieure)

Engrais chimiques composés

Azote Soluble dans l'eau	Acide Phosphorique	Potasse (K ₂ O)	En sacs	Prix au comptant
0%	10%	10%	125 lvs	22.50
2%	8%	4%	125 lvs	20.00
2%	12%	6%	125 lvs	23.00
2%	12%	10%	125 lvs	26.00
4%	8%	10%	125 lvs	25.50
5%	8%	7%	125 lvs	30.00
6%	8%	10%	125 lvs	29.00
9%	5%	7%	125 lvs	30.00

ENGRAIS CHIMIQUES CONCENTRES

4%	24%	12%	125 lvs	44.00
8%	16%	20%	125 lvs	49.00

Pour paiement à crédit veuillez ajouter \$1.50 par tonne sur le Superphosphate et Phosphate Thomas, et \$2.00 par tonne sur tous les autres engrais simples et engrais composés.

F.A.B. QUEBEC, LEVIS, BELOEIL ou MONTREAL

MARCHE DE LA SEMAINE (27 novembre au 3 décembre inclusivement)

DATE	BEURRE	OEUFS	FROMAGE	POMMES DE TERRE	VOLAILLES
27 nov.	Québec: 25½-25% la lb. De l'Ouest, reclassifié: 25½-25% cts. Marché assez ferme, malgré le manque de transactions.	A Gros: 37-38½c; A Moyens 33-34c; A Poullettes 30½-32c; B Gros 26½-27c; B Moyens 25-25½c; C 23½-24 cts. Demande légère mais meilleure que la semaine dernière. Prix stables.	Qué., blanc: 9½-10-10½ cts. Ont., blanc: 10½-11 cts. Ont., coloré: 11-11½ cts. Ce marché s'est maintenu ferme. Les marchés locaux sont tranquilles. Aucune exportation.	Qué., M.-V., no 1, \$1.05-1.10. Qué., Blanches, no 2, \$0.90-81.00. N.-B., M.-V., no 1: \$1.15-81.20. I. P.-E., M.-V., no 1, \$1.15-81.20. I. P.-E., Cobblers, no 1, \$1.10-81.15. Descentes des prix. La demande fait défaut. Les arrivages sont considérables.	Marché tranquille. Très peu de variation dans les prix.
28 nov.	Québec: 25½-25% c. la lb. De l'Ouest, reclassifié: 25½-25% cts. L'on s'attend à une légère baisse de prix. La demande n'est pas constante. Vente de 100 bis de beurre québécois sur le marché des denrées.	Mêmes cotations. Marché tranquille. Les prix faits ailleurs que sur le marché des denrées sont légèrement inférieurs à ceux-ci.	Ont., blanc: 10½-11 cts. Ont., coloré: 11-11½ cts. Prix fermes, petit chiffre d'affaires. Les seules ventes faites l'ont été pour répondre à la consommation domestique.	I. P.-E., M.-V., no 1, \$1.20-81.25. I. P.-E., Cobblers no 1, \$1.15-81.20. Mêmes prix pour les autres variétés. Marché ferme. La demande s'améliore.	Rien d'intéressant à dire ici.
29 nov.	Québec: 25½-25% c. la lb. De l'Ouest, reclassifié: 25½-25% cts. Transactions insignifiantes.	A Gros: 37-38c; A Moyens 32-34c; A Poullettes, 30-31c; B Gros 26-27c; B Moyens 24½-25½c; C 23½-24 cts. Marché tranquille. Légères variations dans les prix. Les oeufs de la qualité "B" sont bien recherchés.	Ont., blanc: 10½-11 cts. Ont., coloré: 11-11½ cts. Ce marché est en meilleure condition. Pas moins de 1200 btes de fromage d'Ontario ont changé de mains. Les marchés étrangers s'intéressent un peu plus à nos produits.	Les prix sont les mêmes qu'aujourd'hui. La tranquillité règne partout.	Les poulets et les volailles sont en bonne demande. L'on reçoit moins de dindes que l'an passé et les prix en sont nécessairement meilleurs.
2 déc.	Québec: 25½-25% cts. De l'Ouest, reclassifié: 25½-25% cts. Prix stables.	A Gros: 37½-39c; A Moyens 32-33 cts; Poullettes 29-31c; B Gros 26½-27c; B Moyens 25-26c; C 23-24c. Marché très encourageant pour les oeufs de toute première qualité. Les oeufs de poullettes se vendent assez bien.	Ont., blanc: 10½-11 cts. Ont., coloré: 11-11½ cts. Prix stables. Rien d'intéressant aujourd'hui sur ce marché.	Aucun changement.	La volaille tient le haut du pavé. Les arrivages de dindes ne s'améliorent pas. L'on s'attend à une hausse de prix.
3 déc.	Québec: 25½-25% cts lb. De l'Ouest, reclassifié: 25½-25% cts. La demande est si légère que le ton de ce marché en devient incertain.	A Gros: 38-40c; A Moyens 33-34c; Poullettes 30-32c; B Gros 26½-27c; B Moyens 25-25½c; C 23½-24c. Les approvisionnements sont petits comparés à la demande qui se fait pour toutes les qualités.	Ont., blanc: 10½-11 cts. Ont., coloré: 11-11½ cts. Ce marché se maintient ferme. Peu d'expéditions à l'étranger. Demande légère sur les marchés domestiques. L'on n'exerce aucune pression pour vendre.	Marché tranquille. Les cotations demeurent toujours les mêmes que précédemment inscrites.	Demande légère pour les dindes et les volailles; quant aux autres lignes, elles ne marchent guère. Les acheteurs emmagasinent les dindes.

Demandez les rations balancées

CARONA

pour volailles et bestiaux

E. W. CARON

145-149 est, rue des Commissaires

Moulinier et négociant en farine, Grains et Provisions

Grains libres — chars assortis.

CERCLE LITTERAIRE

Les Abeilles SOUS LA DIRECTION DE Grande Soeur

Billet de Grande-Soeur

L'art de converser

Savoir converser agréablement, spirituellement, inoffensivement n'est pas chose facile. Mais ce ne devrait pas non plus être impossible comme on pourrait le croire, vu la rareté de ceux qui savent vraiment le faire.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens qui croient que, pour être aimables, il faut déverser une somme incalculable de paroles. D'autres, au contraire, intimidés par une présence étrangère manquent absolument de tact et ne savent plus quoi dire ou comment dire.

Les uns ont la façon de ne parler que d'eux-mêmes, des leurs, de tout ce qui les concerne, ils ne sortent pas de leur cadre intime et n'ont pas besoin de connaître celui d'autrui. D'autres, au contraire, émettent tout ce que vous dites, émettent leur opinion avec une autorité de maître et ne tolèrent que celle-là.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens pour qui c'est un réel bonheur de confier toutes leurs inquiétudes, leurs peines. Ils ont besoin de se sentir compris, aidés par un mot d'approbation. Ceux-là ne devraient pas raconter à tous et chacun leurs affaires personnelles, mais choisir une personne dont la confiance est éprouvée.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens pour qui c'est un réel bonheur de confier toutes leurs inquiétudes, leurs peines. Ils ont besoin de se sentir compris, aidés par un mot d'approbation. Ceux-là ne devraient pas raconter à tous et chacun leurs affaires personnelles, mais choisir une personne dont la confiance est éprouvée.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens pour qui c'est un réel bonheur de confier toutes leurs inquiétudes, leurs peines. Ils ont besoin de se sentir compris, aidés par un mot d'approbation. Ceux-là ne devraient pas raconter à tous et chacun leurs affaires personnelles, mais choisir une personne dont la confiance est éprouvée.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens pour qui c'est un réel bonheur de confier toutes leurs inquiétudes, leurs peines. Ils ont besoin de se sentir compris, aidés par un mot d'approbation. Ceux-là ne devraient pas raconter à tous et chacun leurs affaires personnelles, mais choisir une personne dont la confiance est éprouvée.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens pour qui c'est un réel bonheur de confier toutes leurs inquiétudes, leurs peines. Ils ont besoin de se sentir compris, aidés par un mot d'approbation. Ceux-là ne devraient pas raconter à tous et chacun leurs affaires personnelles, mais choisir une personne dont la confiance est éprouvée.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens pour qui c'est un réel bonheur de confier toutes leurs inquiétudes, leurs peines. Ils ont besoin de se sentir compris, aidés par un mot d'approbation. Ceux-là ne devraient pas raconter à tous et chacun leurs affaires personnelles, mais choisir une personne dont la confiance est éprouvée.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens pour qui c'est un réel bonheur de confier toutes leurs inquiétudes, leurs peines. Ils ont besoin de se sentir compris, aidés par un mot d'approbation. Ceux-là ne devraient pas raconter à tous et chacun leurs affaires personnelles, mais choisir une personne dont la confiance est éprouvée.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens pour qui c'est un réel bonheur de confier toutes leurs inquiétudes, leurs peines. Ils ont besoin de se sentir compris, aidés par un mot d'approbation. Ceux-là ne devraient pas raconter à tous et chacun leurs affaires personnelles, mais choisir une personne dont la confiance est éprouvée.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens pour qui c'est un réel bonheur de confier toutes leurs inquiétudes, leurs peines. Ils ont besoin de se sentir compris, aidés par un mot d'approbation. Ceux-là ne devraient pas raconter à tous et chacun leurs affaires personnelles, mais choisir une personne dont la confiance est éprouvée.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens pour qui c'est un réel bonheur de confier toutes leurs inquiétudes, leurs peines. Ils ont besoin de se sentir compris, aidés par un mot d'approbation. Ceux-là ne devraient pas raconter à tous et chacun leurs affaires personnelles, mais choisir une personne dont la confiance est éprouvée.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Il est des gens pour qui c'est un réel bonheur de confier toutes leurs inquiétudes, leurs peines. Ils ont besoin de se sentir compris, aidés par un mot d'approbation. Ceux-là ne devraient pas raconter à tous et chacun leurs affaires personnelles, mais choisir une personne dont la confiance est éprouvée.

On ne peut converser agréablement avec tout le monde car la personne avec qui l'on cause fait souvent que l'on soit plus ou moins charmant. Mais savoir concéder doit comprendre les frais que soi-même l'on fait dans la conversation et la bienveillance avec laquelle on peut aider la part de l'autre.

Bourdonnements

Paquette du Témis.

— En retour de vos bons souhaits, sœur, je vous envoie ce billet. Elle qui vous a parlé de moi demeure-t-elle à F? Donnez-moi plus de détails. Un lointain bonheur. Lys du Sacré-Coeur. — En passant, recevez toute la tendre affection et le bon souvenir de celle qui vous aime toujours.

Luce de Montbreuse. — En retour de ton amitié, mes meilleurs vœux de santé et de succès scolaires. Au revoir! CASIMIRIENNE

Casimirienne. — Chère bonne petite amie lointaine, merci de votre amitié pour nous. Nous sommes heureuses des progrès de votre santé. Baisers affectueux. Opale, Brunia, Mugette, Marjolaine. — Sous l'égide de ma maman, je ne crains ni les crocs du loup, ni les ténébroses ou l'aventure Mugette. Casimirienne. — Votre dernière pensée pour votre petit ami, c'est gentil ça, j'en suis si heureux!

Georges T., Luceville. — Quel accablant me feriez-vous si j'allais frapper à votre porte par un de ces froids jours d'automne? Je vous aime toujours petite inconnue et serais heureuse de renouer relations. Mugette des Monts. — Me gardez-vous rancune? Je ne reçois plus vos doux billets. Lamartine. — Où êtes-vous maître? Je m'ennuie. Aux bourdonnements. — Messieurs, le rucher est désert. Seriez-vous tous en campagne électorale? JOCELYNE, boîte 1, North Stukely.

Jackman. — Votre histoire n'est pas banale; elle me laisse songeuse et prouve, une fois encore, que l'argent ne fait pas le bonheur. Votre cœur serait aussi fidèle qu'un chien, et vous n'avez rien d'autre. La Martine. — Si un jour vous ne retrouvez pas Jocelyne, dites-le-moi, je vous dirai où est son gîte. Paquette du Témis. — Soyez persévérante et vous verrez ma frimousse sous peu. Coeur de neige. Se réchaufferait-il ce cœur de neige avec les plus chauds baisers de MISS THE RIEUSE

Paquette du Témis. — Je vous connais un peu et... vous ne le savez pas. Je gage? Lucette, Benjaminne, Reine-Marguerite, Casimirienne, Capricieuse, Pierre-Gracieuse. — Pourquoi ne viendriez-vous pas me causer? Je vous recevrais de tout cœur, charmantes sœurs! St-Pierre. — Dites donc, j'aurai-il place pour moi aussi au paradis? Arlequin. — Le dernier ici, mais pas en pensées, c'est certain. Ça sans ne puis passer comme ça sans vous sourire affectueusement. Au revoir, ami!

Magie Blanche. — Votre becquée de miel m'a prise! C'est joli et si vrai. Je souhaite que votre plume ne reste jamais inactive. Je me sens toute zélée pour essayer de plaire à notre si bon Jésus depuis que j'ai eu ce petit article si juste. Mon âme s'est sentie élevée de terre, elle planait, et, de retour sur la planète terre j'ai éprouvé la nostalgie des hauteurs célestes. Excusez le tout en vue de mon affection. Votre avec une joie sereine mais ardente. BRISTOLETTA

René de la Lande, La Mare Tine, Sans Façon, Marquis de Carabas. — Que faites-vous? J'attends une réponse de vous tous! Au plaisir de vous lire. Marguerite de la Lande — Habitez-vous la même lande que René? Est-elle belle? Mimi des Drageons. — Il me ferait plaisir de vous connaître. Où demeurez-vous? Vous me le direz quand vous aurez reçu une réponse de France. Petite Malade. — Reçu votre lettre. Merci de votre nouvelle adresse. Je vous répondrai dans quelque temps. Bon rétablissement. Viens près de moi — Que faites-vous? Je ne vous vois plus à la ruche et les missives sont quelque peu distancées. Au plaisir de lire vos chères lettres! Mariette. — Je n'ai pas deviné votre nouveau pseudonyme. Me le direz-vous? PAQUETTE DU TEMIS.

Aurore Printanière. — Reviendrez-vous dans nos voisinages avant la froide saison? N'oubliez pas d'arrêter me voir. Affection. Paul de Villars. — Rien de nouveau depuis notre dernière entrevue? Si oui, venez me le dire. Tendre souvenir. Guillette brisée. — Serait-elle le nouveau brisée votre douce musique pour ne plus reparaitre à la ruche. Réparez-la vite et revenez. Benjaminne. — Devinez-vous que je vous connais un peu par l'entremise de Paul de V.? Mes amitiés. RAYMONDE

Reine sans ailes, Passe-Rose. — Vous demeurez à St-Alban. Je ne vous connais pas mais j'ai des connaissances dans votre localité. Bébé de vingt ans. — Que vous êtes heureuse d'être encore un bébé à vingt ans! Que votre cœur demeure toujours innocent des amours vagabondes! En un mot, soyez toujours heureuse comme un poupon sur les genoux de sa mère. Voilà les souhaits de Princesse Inconnue. — Je laisse une affectueuse pensée s'envoler vers vous, chère amie lointaine, dont je désire beaucoup faire la connaissance. Voulez-vous? Reine-Marguerite, Benjaminne, Chantrel Inconnu. — Meilleures amitiés de celui qui ne vous oublie pas dans votre nouvelle demeure? JACKMAN

Princesse Inconnue. — Je laisse une affectueuse pensée s'envoler vers vous, chère amie lointaine, dont je désire beaucoup faire la connaissance. Voulez-vous? Reine-Marguerite, Benjaminne, Chantrel Inconnu. — Meilleures amitiés de celui qui ne vous oublie pas dans votre nouvelle demeure? ANDRE

Chacun sa part Je rappelle à mes Abeilles et Bourdonnements que notre propagande de nouveaux abonnés se poursuit, que j'ai demandé à chacun de vous un nouvel abonné! Voyez nos primes. Je vous l'assure, elles valent qu'on les mérite!

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

GRANDE-SOEUR

Les deux sœurs de saint Pierre

"A vous, Ombre du Soir, je dédie cette légende".

D'après une légende tyrolienne, saint Pierre avait deux sœurs, une grande et une petite. La petite entra au couvent et se fit religieuse. Saint Pierre en fut ravi et essaya de persuader la grande d'imiter la petite. Mais la grande lui répondit: "J'aime mieux me marier."

Et saint Pierre lui dit: — La vie religieuse mène plus sûrement au ciel. — Pierre va ouvrir la porte du ciel bien grande et sors tout ce que nous avons de trophées, car il va nous arriver une âme bien méritante.

Saint Pierre obéit joyeusement, car il pensait en lui-même: "Certainement, ma petite sœur religieuse est morte et arrive au ciel aujourd'hui. Quand tout fut prêt, l'âme arriva. C'était celle de sa grande sœur, la femme mariée, la mère de famille, qui avait laissé sur la terre un mari et de nombreux enfants au désespoir. Dieu lui donna une place d'honneur, au grand étonnement de Pierre, qui se disait: "Je n'aurais jamais cru cela. Qu'est-ce que Dieu fera donc pour l'âme de ma petite sœur?" Quelque temps après, Dieu lui dit: — Pierre, ouvre la porte du ciel, mais un tout petit peu. Pierre obéit, en se demandant: "Qui est-ce qui va venir aujourd'hui?" Alors arriva l'âme de sa petite sœur, la religieuse, qui eut peine à passer par la fente de la porte entrouverte. Dieu la plaça très au-dessous de la grande sœur. Saint Pierre resta d'abord stupéfait; ensuite, il pensa que la femme mariée et la religieuse ont toutes deux la chance d'aller au paradis, si elles sont dans leur vocation et en remplissent scrupuleusement les devoirs.

MONIQUE

LE COIN STUDEUX

"Le sourcier moderne"

Manuel de l'Opérateur à la Baguette et au Pendule

EAUX — MINÉRAUX — BIOLOGIE par Henry de FRANCE

Un ouvrage 12x19 de 196 pages avec figures et planches en couleurs

Librairie Agricole et Horticole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob, PARIS (VIe)

L'attrait pour les recherches à la baguette ou au pendule augmente chaque jour. Aussi ce livre si clair, écrit par un praticien pondéré, n'a cessé, durant cinq éditions, de faire l'objet de la prospérité. Il permet, en effet, à chacun d'obtenir des résultats: c'est l'initiateur à l'art du sourcier par excellence.

Un résumé, il étudie minéraux et métaux, il donne un plan d'entraînement pour le débutant, le détail des méthodes de recherches proprement dites. Il en décrit les applications aux végétaux, qualités nutritives et rapport avec les engrais, à la biologie et à la médecine, au sexe des ours; il dit ce qu'il faut penser de la prospection à distance. En un mot l'ouvrage comprend tout l'essentiel pour manier la baguette et le pendule; il met leur utilisation et leur pratique à la portée de chacun. Sur demande, envoi gratuit et franco du Catalogue de la Librairie Agricole.

"Le chrysanthème"

6e édition revue et mise à jour par J. Lechot, semeur chrysanthémiste

Un ouvrage 12 x 18 de 270 pages et 62 gravures, broché, franco 13 francs

La 5e édition de cet ouvrage, tirée à un nombre limité d'exemplaires, a connu un succès encore plus grand que ses devancières et n'a pas peu contribué à maintenir vogue de cette belle fleur d'Extrême-Orient.

En effet, avec ses importantes additions, c'était un véritable ouvrage inédit qui était présenté au lecteur. À l'ensemble déjà si complet des premières éditions, M. Lechot avait ajouté: un chapitre sur la culture en suspension, un autre sur l'ensachage des capsules et, surtout, le résumé des travaux de chaque mois d'un puissant intérêt, particulièrement apprécié, car il groupe tous les renseignements dont le lecteur peut avoir besoin.

Cette 6e édition, suivant de très près la 5e, ne pouvait recevoir de modifications profondes. Cependant, l'auteur a revu soigneusement la liste des variétés qui sont en évolution constante; puis, pour répondre à des demandes souvent exprimées, dans quatre autres variétés, les spécimens accompagnés d'indications précises qui permettront à chacun de pouvoir les composer sans difficulté.

Cet ouvrage, en constante progression, continuera à mettre la culture du chrysanthème à la portée de tous. Sur demande, envoi gratuit et franco du Catalogue général de la Librairie Agricole.

Nos cachets

Nous vendons au prix de quinze sous le paquet de cinquante, de jolis cachets représentant une abeille d'or.

Tous nos membres devraient se les procurer pour orner gentiment leur correspondance et publier discrètement leur titre d'abeilles. Qu'on adresse les commandes à GRANDE-SOEUR, Napierville, Qué.

GRATIS

Montre, rasoir, kodak, marmitte, théière, verrerie, coutellerie, napper, crêpe, sole, couteau, brosse, dentifrice, articles de toilette et de fumeur, couvertures, chapellerie, etc. donnés gratuitement aux personnes qui vendront 60 ou plus de nos paquets de graines à 5 c. chacune.

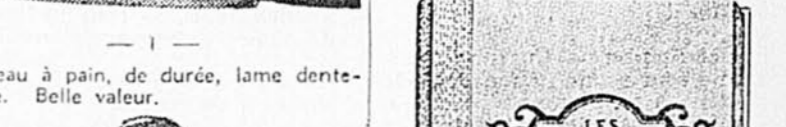
Demandez notre catalogue et 60 paquets de graines à 5 c. chacune. L'UNION DES JARDINIERS, ENRG, 1, rue Victoria, Lévis, P.Q.

Le connaisseur choisira toujours le thé "Salada" Mélange Orange Pekoe.

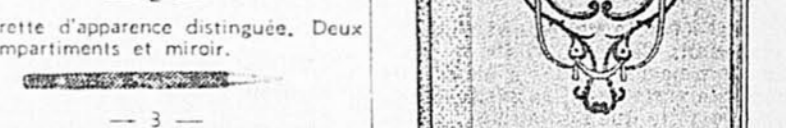
THE SALADA

QUI LES VEUT?

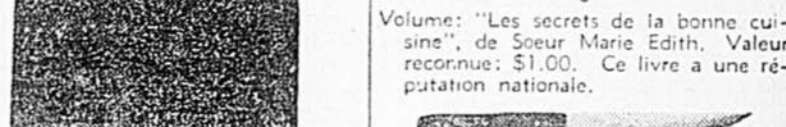
Abonnement d'un an



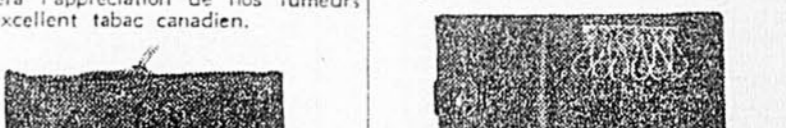
Couteau à pain, de durée, lame dentelée. Belle valeur.



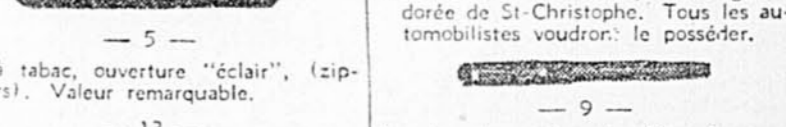
Poudre d'apparence distinguée. Deux compartiments et miroir.



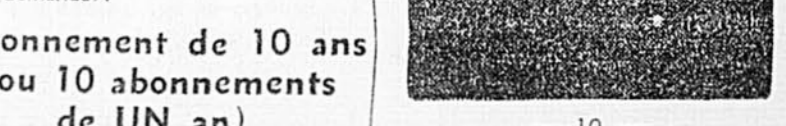
Très beau crayon automatique, imitation "nacre", brun et noir. Paraît très bien et fort commode.



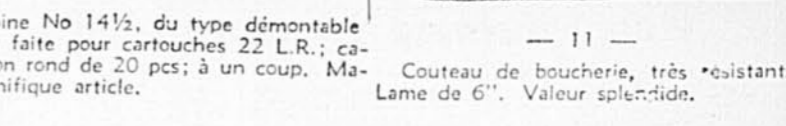
Sac à tabac ordinaire. Article qui méritera l'appréciation de nos fumeurs d'excellent tabac canadien.



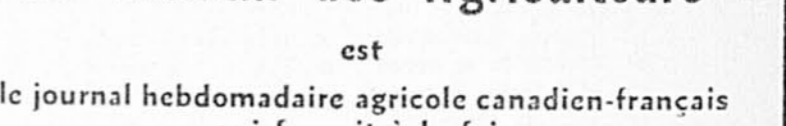
Porte-clés en cuir brun, avec figurine dorée de St-Christophe. Tous les automobilistes voudront le posséder.



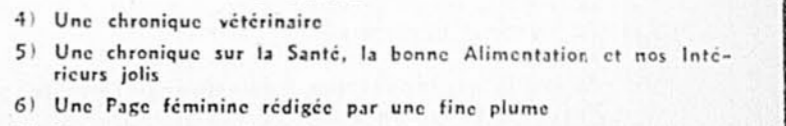
Superbe plume-réservoir. De même nuance que le crayon (No 4).



Portefeuille en cuir brun. Compartiments nombreux. Très commode.



Carabine No 14 1/2, du type démontable et faite pour cartouches 22 L.R.; canon rond de 20 pcs; à un coup. Magnifique article.



Couteau de boucherie, très résistant. Lame de 6". Valeur splendide.

"Le Bulletin des Agriculteurs"

est le journal hebdomadaire agricole canadien-français qui fournit à la fois

- 1) Une matière éditoriale intéressante
2) Des faits divers nombreux et variés
3) Une actualité de la semaine
4) Une chronique vétérinaire
5) Une chronique sur la Santé, la bonne Alimentation et nos Inté-rêts jolis
6) Une Page féminine rédigée par une fine plume
7) Des concours de Mots Croisés
8) Une Page des Marchés des plus complètes
9) Un Coin pour les enfants où apparaissent des contes, lettres, concours de toutes sortes
10) Une belle illustration, etc., etc., etc.

"Le Bulletin des Agriculteurs"

mérite donc l'appui le plus entier de tous les cultivateurs de cette province, étant le SEUL VÉRITABLE HEBDOMADAIRE AGRICOLE FAMILIAL.

SERVEZ-VOUS DE CETTE FORMULE

"Le Bulletin des Agriculteurs", Département de la Circulation, Suite 307, Edifice Amherst, Montréal, P. Q.

Messieurs, Veuillez trouver ci-inclus la somme de \$..... pour un abonnement

de..... (marquer d'une croix) [] Un an (\$1.00) (dans le carré) [] Trois ans (\$2.50) au "Bulletin des Agriculteurs".

Madame, C'EST LE TEMPS DE VOUS TONIFIER...

Vous êtes dans un état de santé douteux; vous souffrez de: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégularités, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE). Si vous voulez bien passer l'hiver, hâtez-vous de faire disparaître ces maux en vous tonifiant avec les bonnes PILULES ROUGES; un traitement de quelques semaines fortifiera votre organisme et vous assurera plusieurs mois de bonne santé. Commencez votre traitement aujourd'hui même.

"Depuis trois ou quatre mois que je soignais une sœur malade; je me suis épuisée. Je n'avais plus d'appétit et je suis devenue très faible et nerveuse; je souffrais d'insomnie. Mon pharmacien me conseilla les PILULES ROUGES; après un traitement de six boîtes, je me suis complètement rétablie et je jouis d'une parfaite santé depuis..."

(Signé) — Mme Louis Leroux, 312, Delinelle, Montréal.

Témoins: (Signé) YVONNE-F. VALOIS. Pilules Rouges, partout où par le poste: 50c la boîte ou 3. \$1.25. PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

Faits divers

Victime d'un éboulement

Truro, Nlle-Ecosse — Samuel Blades, 65 ans, enseveli sous un éboulement...

Cadavre retrouvé

Ottawa — On a trouvé dans une mare, le corps de John E. Kerwin, âgé de 35 ans, disparu depuis le 23 octobre dernier...

Une grande glace brisée

Montréal — L'une des glaces du magasin de la Commission des liqueurs, situé à 1281, rue Amherst...

Incendie

L'Islet Station — Un incendie a détruit l'écurie de Mme Amédée Bélanger. Les pompiers volontaires ont dû travailler sans relâche pour sauver le magasin de Mme Bélanger...

Hôtel incendié

Sorel — Un incendie qui s'est déclaré dans l'hôtel Carlton, a causé des dommages évalués à \$8,000. Ils sont couverts par les assurances.

Un vol peu ordinaire

Québec — Des voleurs ont accompli un exploit peu ordinaire dans la Côte Franklin, à Saint-Sauveur. Ils ont réussi à s'emparer d'un radio d'une valeur de près de \$220 qui était dans un camion en marche.

Une collision inoubliable

Saint-Liguori — A quelques arpents de notre village, un taxi appartenant à M. Alex. Dugas, de Joliette, qui transportait plusieurs personnes revenant d'une partie de boxe à Rawdon, et un auto, contenant six personnes, revenant d'une assemblée électorale, se heurtèrent violemment...

Accident dû à la buée

Sherbrooke. — Un jeune garçon, âgé de 14 ans, Lynn Trussier, qui se tenait sur le marchepied à l'arrière d'une voiture de livraison de lait, a été blessé par un camion qui frappa la voiture.

Blessé par un convoi

Québec. — M. Albert Fortier, employé du Canadien National à Charney, a été blessé assez sérieusement alors qu'il allait prendre charge de son train.

Gros incendie

Sydney, N.-E. — Tout un bloc de cette ville contenant six établissements industriels et des conciergeries a été la proie des flammes.

Chauffeur blessé quand son camion brûle

Trois-Rivières. — Un M. Lemay, de la paroisse St-Edouard, en visite chez son oncle, M. Emile Bélanger, du rang 12 de Ste-Françoise, a été douloureusement brûlé à la main droite, quand son camion automobile a été presque détruit par les flammes.

L'inspecteur M. Lemay voulait examiner, à l'aide d'un fanal, un réservoir à essence défectueux. Soudain une explosion se produisit. M. Lemay n'eut que le temps de se retirer, car déjà le feu enveloppait son camion.

Chauffeur héroïque

Kolomyja, Pologne. — Un chauffeur d'autobus, un nommé Filipiud, a donné sa vie, hier, pour sauver celle de ses passagers. Son véhicule lourdement chargé allait atteindre le haut d'une rue montante lorsqu'il se mit à redescendre.

L'appel porté sur un contrat d'assurance

La Cour d'appel a entendu l'appel de M. Napoléon Bertrand à l'encontre d'un jugement de l'hon. juge Louis Loranger, de la Cour supérieure du district de Joliette, rejetant avec dépens une action de

\$6,500 réclamée de l'Equitable Fire Insurance Company en vertu d'un contrat d'assurance contre l'incendie.

Le demandeur avait assuré sa ferme, au lac Bouillon, à Saint-Donat, dans le comté de Montcalm. Les bâtiments principaux furent incendiés le 28 octobre 1933.

Un camion tue un homme puis blesse sa femme

Trois-Rivières. — Une tragédie de l'auto a causé la mort d'un homme de 70 ans, M. Lucien Gervais, et mis en danger la vie de Mme Francis Trudel dans le village de Sainte-Thérèse. M. Gervais fut frappé par l'arrière d'un camion conduit par M. Paul Marchand, de St-Tite, et eut la colonne vertébrale fracturée.

En arrivant sur eux, après avoir fait résonner son avertisseur, le conducteur s'aperçut que le chemin était trop étroit et qu'il ne pourrait passer. Il se jeta alors dans le fossé, pour éviter une collision, mais la route était glissante et l'arrière du véhicule frappa M. Gervais dans le dos, puis heurta ensuite la voiture, dont les 2 occupants furent lancés sur le sol.

Les blessés furent entrés dans la maison de M. Gervais, mais le vieillard expira aussitôt. Le coroner T. Vanasse a tenu une enquête et le jury rendit un verdict de mort accidentelle.

Les actualités de la semaine

(Suite de la 1ère page) L'hon. Norman-McL. Rogers, ministre du travail, annonce qu'Ottawa fera bientôt les camps de chômageurs. Dans l'intervalle, les hommes de ces camps seront employés à des travaux utiles.

L'hon. H.-H. Stevens, chef du parti de la Restauration nationale, laisse entendre que son parti continuera son mouvement en faveur des réformes. Le parti s'est nommé récemment un nouveau organisateur national dans la personne de M. James-L. Acker, de Toronto.

M. James-A. Moffett, le vice-président de la Standard Oil Company, de la Californie, déclare que les compagnies américaines qui font l'exportation du pétrole, cessent d'en vendre à l'Italie, si le gouvernement des Etats-Unis le leur demande.

Le maire La Guardia de New-York désire la présence d'un plus grand nombre d'hommes de métier dans le département de nettoyage des rues. "Ce dont nous avons besoin ce sont des cerveaux", déclarait-il en présentant des diplômés à 75 nettoyeurs.

Cinq personnes ont été brûlées à mort et six autres grièvement blessées au cours d'un incendie qui détruisit une maison de rapport à Fort Worth, Texas.

Mlle Alice Gibson, 26 ans, sautera bientôt en parachute de la stratosphère, c'est-à-dire, d'une hauteur de 30,000 pieds. La jeune fille a déclaré à un journaliste qu'elle apportera un sandwich pour "tuer" le temps durant la descente qui aura lieu au-dessus de Times Square, à New-York.

"En se guidant sur les astres", prétend un météorologiste du nom de Sibby Maxwell, "on peut prédire la température qu'il fera dans deux ans avec autant de facilité que l'on peut le faire pour 24 heures à l'avance". Son nouveau principe est basé sur le fait que les mouvements de la terre, de la lune et du soleil sont irréguliers par suite d'un léger déplacement de toute la masse terrestre, ce qui cause les variations atmosphériques de la terre.

La Grande-Bretagne souhaite des conversations de paix entre l'Italie et l'Ethiopie et a offert sa médiation. Est-ce pour renvoyer Londres de son bon vouloir que le grand conseil fasciste aurait considéré tout récemment un plan d'une attaque soudaine de la flotte britannique dans la Méditerranée?

La France a fait beaucoup pour la cause de la paix lorsque, par l'entremise de son premier ministre M. Pierre Laval, elle a averti le duc Benito Mussolini qu'une attaque non provoquée de la marine anglaise par les vaisseaux italiens enverrait un acte d'hostilité envers son pays.

Le nombre imposant de délégués qui doivent assister à la conférence navale de Londres a considérablement assombri les chances de succès de cette conférence et il est difficile maintenant de prédire quel sera le résultat des pourparlers. Les perspectives n'ont peut-être pas trop brillantes à cause de la rivalité dans la Méditerranée et du conflit d'opinion entre le Japon et les Etats-Unis.

Jeunes et vieux ont afflué aux polls lors des élections anglaises et M. Frederick Jackson, 103 ans, de Silestep, Kent, considéré comme le plus vieux voteur du Royaume-Uni, s'est rendu à pied au poll, parcourant ainsi une distance d'un demi-mille. M. Jackson s'acquitta bien de tous ses devoirs.

Convention de commerce entre le Canada et les Etats-Unis

Une convention de commerce entre le Canada et les Etats-Unis a été signée à Washington vendredi, le 15 novembre 1935. En vertu de cette convention, chaque pays concède à l'autre, sans conditions et sans réserves, le traitement de la nation la plus favorisée, relativement aux droits de douane, et autres questions s'y rapportant.

La cause continue. Le Canada obtient des concessions dans le cas de 88 articles. Sur 63 de ces articles des réductions sont obtenues, dont 27 de 50 pour cent, ou le maximum possible, des taux existants, 11 de 40 à 49 pour cent, 11 de 30 à 39 pour cent, 13 de 20 à 29 pour cent, et 1 de moins de 20 pour cent; sur 4 des 88 articles les taux existants sont restés; l'entrée en franchise de droit actuel est continuée dans chaque cas.

Table with 4 columns: Description of concessions, Number of articles, and values for 1929, 1934, and total imports.

Les Etats-Unis ont déjà conclu des conventions de commerce avec 5 autres pays et s'occupent activement de négociations avec une douzaine d'autres.

Les stipulations des articles VII, X et XIV réservent le droit de mettre fin à la convention après qu'auront été épuisés tous les efforts pour obtenir un règlement satisfaisant des intérêts de chacun advenant le cas (1) où l'autre pays imposera un contingent sur l'importation d'une marchandise dont le régime tarifaire est stipulé dans les cédules de la convention, (2) où une large variation dans le taux de change entre les deux pays est considérée comme si étendue qu'elle nuit aux industries ou au commerce de l'un ou de l'autre pays, (3) où, par suite de l'octroi à des pays tiers des avantages énumérés dans la cédule, ces pays obtiendraient les principaux avantages d'une concession avec, comme résultat, des augmentations excessives des importations de la marchandise en question.

Mesures des légumes tubéreux au poids

La loi des Fruits, des Légumes et du Miel prescrit qu'au Canada, les légumes autres que ceux qui sont généralement indiqués légumes verts, vendus au poids ou au boisseau, doivent avoir les poids suivants:

Table listing weights for various vegetables like Pommes de terre, Oignons, Betteraves, etc.

Catégories de légumes — Les catégories de légumes de terre destinées à la vente dans l'Ontario et dans l'Est du Canada sont les suivantes: "Canada E. No. 1", "Canada E. Gros", "Canada E. de Luxe", et "Canada E. No. 2".

Voici les catégories pour les oignons: "Canada No. 1", "Canada No. 2", "Canada No. 3", "Pour conserves Canada No. 1", et "Non-classés".

Le ministre des finances en Allemagne a annoncé que les allocations charitables aux familles nombreuses ne pourront être accordées aux familles juives.

La Grande-Bretagne a demandé officiellement au Japon de faire connaître exactement ses intentions à l'égard du nord de la Chine.

Un aéroplane a laissé tomber des provisions additionnelles à 54 pêcheurs emprisonnés sur un banc de neige flottant dans la mer Caspienne.

Les journaux de Palestine annoncent que les Arabes réclament un gouvernement démocratique, l'interdiction des ventes de terres aux Juifs, la cessation de l'immigration juive et la confiscation des armes que possèdent les Juifs.

Les chefs éthiopiens se révoltent contre les chefs militaires européens et les Italiens perdent pied en plusieurs endroits sur le sol africain.

Les chefs éthiopiens se révoltent contre les chefs militaires européens et les Italiens perdent pied en plusieurs endroits sur le sol africain. Lionel PELLETIER

Advertisement for Old Chum tobacco, featuring the text 'La meilleure façon d'exprimer ses souhaits de "Bonne Année"'. It includes an image of the Old Chum cigarette pack and a small illustration of a man.

Réductions sur les trains aux Fêtes

Les déplacements par chemins de fer, toujours très nombreux à l'époque de Noël et du Jour de l'An, seront encore encouragés et sensiblement facilités cette année, grâce aux concessions que le Pacifique Canadien et le Canadien National veulent bien accorder au public voyageur...

On pourra encore se procurer des billets à ces conditions, dans les provinces d'Ontario et de Québec, à l'occasion de la fête des Rois. Leur validité se prolongera de vendredi midi, le 3 janvier, à minuit, le 7 janvier.

M. Riddell fait aussi remarquer que le tarif du billet simple plus un quart, pour un billet d'aller et retour, sera aussi appliqué aux instituteurs, professeurs et à leurs élèves, les billets étant valables pour l'aller du 29 déc. au 1er janvier et pour le retour, jusqu'à la fin des vacances des Fêtes, mais pas plus tard que le 31 janvier dans aucun cas.

Large advertisement for 'Les Assurés Sont Propriétaires de l'Actif' by 'des Compagnies d'Assurance-Vie'. It emphasizes the quality and security of the insurance services.

Chaque assuré possède donc en moyenne \$571 comme sa part de l'actif total des Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada. Il est évident que la grande majorité des assurés sont des hommes et des femmes de moyens ordinaires—des gens économes qui confient chaque année une partie de leurs épargnes à l'Assurance sur la Vie, afin de s'assurer une sécurité pécuniaire pour faire face à l'incertitude de l'avenir.

Ces assurés représentent le meilleur type de citoyens canadiens. Ils ont cherché à préserver leur indépendance de fortune, et, en citoyens économes qu'ils sont, il est peu probable qu'ils tombent un jour, avec leurs dépendants, à la charge des gouvernements ou des municipalités.

La sûreté de la politique de Placements des Compagnies a été mise à l'épreuve, et elle a triomphé, au cours de sérieuses crises financières. Les institutions gouvernementales et corporatives dans lesquelles les fonds des assurés ont été placés ont maintenu leur intégrité, quant à leurs obligations, permettant par le fait même aux compagnies, en leur qualité de dépositaires à l'égard des assurés, d'acquiescer chaque obligation garantie par leurs polices.

Advertisement for 'L'Assurance Sur La Vie' featuring an illustration of a woman holding a scale, symbolizing justice and security. The text highlights the company's financial strength and commitment to policyholders.

Large advertisement for 'Notre service d'informations AUX INTERESSES'. It offers a list of products and services for sale, including fertilizers, radios, and agricultural machinery, and provides contact information for the service.